

Réf: Dossier N° 069421

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAST UNIVERSAL TRAVEL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 750, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAST UNIVERSAL TRAVEL »

Objet : ASSISTANCE VISA, BILLET D'AVION, ASSURANCE VOYAGE, HEBERGEMENT, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 750, Ilot 72

Dirigeant(s) : M KARAMOKO YOUSOUFOU (GÉRANT), M KRAMO N'GUESSAN LUCIEN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02646 du 13/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20658/GTCA/RC/2022 du 13/05/2022

